



L'actualité du



N°368 du 31 octobre 2019

des industries chimiques

L'agenda

STAGE CHSIC

21 et 22 novembre
à Montreuil
« Quel mouvement
révolutionnaire
construire ? »



CONFÉRENCE UFICT

8 et 9 Janvier 2020
à Montreuil

**RÉUNIONS PARITAIRES
A VENIR**

05/11— PÉTROLE :
CPPNI RPPO SÉCURITÉ

06/11—PÉTROLE :
GTPA OPMQC

07/11—CHIMIE :
OBSERVATOIRE CPP

14/11—NÉGOCE :
CMP

19/11—DROGUERIE :
RÉUNION PARITAIRE

19/11—CHIMIE :
CPNE

20/11—CPNCTHS EXTRA :
LUBRIZOL

21/11—INDUSTRIE PHARMA :
CPPNI

21/11—PÉTROLE :
CPPNI RPPO

Droits & libertés

Prise en compte du solde de DIF, dispositif Pro-A, entretien professionnel, obligation d'emploi des travailleurs handicapés, carte BTP... : tour d'horizon des principaux changements prévus par l'ordonnance du 21 août. L'ordonnance corrigeant la loi Avenir professionnel du 5 septembre 2018 a été publiée au Journal Officiel le 22 août. Le texte modifie plusieurs dispositions de cette loi et adapte les mesures des autres codes aux nouvelles références du Code du travail. Les acquis au titre du DIF sont maintenus. Les heures acquises au titre du Droit Individuel à la Formation (DIF) qui

LOI AVENIR PROFESSIONNEL : LES CORRECTIFS APPORTÉS POUR LE CPF

devaient être utilisées dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF) avant le 1^{er} janvier 2021 (L. n° 2014- 288, 5 mars 2014, art. 1-V) ne seront plus perdues. L'ordonnance supprime cette date butoir. L'extinction du solde de DIF au 1^{er} janvier 2021 est donc abrogée. Pour bénéficier de ce solde, le salarié doit toutefois inscrire le montant de ses droits sur le site "moncompteactivite.gouv.fr", avant le 31 décembre 2020. Elles seront alors conservées indéfiniment mais dans la limite du plafond.

9,3 MILLIONS

DE PERSONNES VIVAIENT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ EN 2018 selon une note de l'INSEE publiée le 16 octobre, soit 14,7 % des français. Ce chiffre en PROGRESSION DE 0,6 POINT par rapport à 2017 DÉMONTRE QUE LES PREMIÈRES MESURES SOCIO-FISCALES DU QUINQUENNAT MACRON ONT AGGRAVÉ LA PAUVRETÉ EN FRANCE.

9,3 MILLIARDS

D'EUROS, C'EST CE QU'A DÉPENSÉ TOTAL EN VERSEMENT DE DIVIDENDES ET RACHAT D'ACTION POUR LA SEULE ANNÉE 2018. Selon FACTSET, les dividendes devaient augmenter de près de 5 % pour l'année 2019 alors que l'inflation ne devrait guère dépasser les 1,1 % cette même année. C'EST L'INVERSION DE LA THÉORIE DU RUISSELLEMENT.

Orga & Vie syndicale

41ème Congrès Fédéral

C'est parti ! Les fiches d'inscriptions ont été envoyées aux syndicats et les fiches revendicatives arriveront prochainement. Il y a lieu dès maintenant de débattre dans les syndicats à partir des documents transmis. Dans chaque région, des réunions des collectifs FNIC-CGT vont se réunir pour préparer cet espace de vie démocratique qu'est notre congrès. Il est important que

chaque syndicat participe à ce moment d'échange et de débat. Pensez à vous inscrire dès maintenant pour le congrès afin d'en faciliter l'organisation. Ce sont les syndicats présents qui définiront les orientations fédérales pour les 3 années à venir.

Et n'oubliez, le 5 décembre tous en grève pour défendre notre système de retraite !

Compte rendu du CEF

Comité Exécutif Fédéral du 29 octobre 2019

♦ Actualité

venir aux syndicats qui ne sont pas à jour de leur reversement.

INTERNATIONAL :

- Réveil populaire en Amérique Latine contre le libéralisme et la politique de Trump aidé de ses complices occidentaux.
- Venezuela : fait son entrée au Conseil des droits de l'Homme à L'ONU, candidature soutenue par 105 membres.
- Syrie : si nous ne pouvons que condamner l'invasion turque qui viole l'intégrité territoriale du pays, nous devons rester critique sur les forces en présence et condamner les comportements nationalistes.

NATIONAL :

- Incendie Lubrizol : La FNIC revendique : la prise en charge financière de la dépollution, des d'analyses, par la multinationale Lubrizol et son actionnaire Warren Buffet, 3^{ème} milliardaire au monde. Ils doivent assumer financièrement l'ensemble de coûts sociaux liés à l'incendie qui impactent les travailleurs et la population.

♦ Réforme des retraites :

La date du 5 décembre rassemble de nombreuses structures CGT sur le plan interprofessionnel et s'affirme comme une perspective majeure dans le combat à mener pour défendre nos retraites et faire reculer le gouvernement. Le CEF s'engage à mettre tout en œuvre pour préparer la grève reconductible à partir du 5 décembre.

Tous ensemble le 5 décembre nous ne lâcherons rien !

♦ Orga/renforcement.

- Retard de 1 132 FNI soit 4,9 % et 6 364 timbres mensuels soit un retard de 2,8% pour l'exercice 2018 qui sera clôturé le 31 décembre de cette année.
- A la même période l'an passé le retard était de 330 FNI pour 13 500 timbres mensuels.
- Un ultime courrier sera envoyé dans les jours à

♦ 41^{ème} congrès fédéral :

- Du 29/03 au 03/04/20 à LOUAN (77).
- Congrès international
- Plan travail en cours sur la participation au congrès et composition de la future direction fédérale
- Fiches revendicatives validées par la CEF. Elles seront envoyées dans les syndicats.
- Modifications statutaires : validation du projet de statuts reporté au CEF de janvier 2020.
- Réunions en région à mettre en place pour préparer les débats.

♦ Conférence UFICT :

Du fait de l'actualité revendicative, report de la conférence au 8 et 9 janvier 2020 à Montreuil.

♦ ANCAV :

Suite à la modification des statuts et à la transformation de la structure de l' ANCAV le CEF valide que la fédération ne fasse aucune proposition de candidature pour le prochain conseil d'administration de l'ANCAV.

♦ Formation :

- Préparation des deux journées d'étude d'histoire sociale les 21 et 22 novembre sur le thème : « quel mouvement révolutionnaire construire ? ».
- Préparation d'une journée d'étude du 27 novembre sur la question du droit de retrait avec la participation de nos camarades cheminots de Versailles.

STAGE HISTOIRE SOCIALE

Quel mouvement révolutionnaire construire ?

DOUBLE JOURNÉE D'ÉTUDE EXCEPTIONNELLE animées par Annie Lacroix-Riz (historienne) et le Centre Universitaire d'études marxistes à la FNIC CGT – 263, rue de Paris à Montreuil, les :

➔ **Jeudi 21 novembre 2019**

Accueil à 8H30 ⇒ **Début des travaux à 9H00 jusqu'à 17H00.**

(salle Perrouault – entresol/noyau B)

➔ **Vendredi 22 novembre 2019**

de 8H30 à 12H30 (salle Perrouault – entresol/noyau B)

Le programme sera composé de 3 demi-journées :

➔ **Jeudi 21 novembre 2019 (matin)** – *Pierre Michel et Jeanine Gruselle

Période examinée : 1848 – 1914

(Révolution de 1848, Manifeste du Parti Communiste de Marx et Engels, la Commune, la 3^{ème} République, émergence et organisation du mouvement ouvrier.

➔ **Jeudi 21 novembre 2019 (après-midi)** – *Annie La Croix-Riz

Période examinée : 1914 – 1963

(Révolution bolchévique et ses répercussions en France, la scission CGT de 1921, la montée du fascisme, la crise de 1929, la réunification de 1936, le Front Populaire, la guerre, la Résistance et le CNR, la guerre froide, la marche vers la communauté européenne, la décolonisation, la grève des mineurs de 1963).

➔ **Vendredi 22 novembre 2019 (matin)** – *Michel Gruselle

Période examinée : 1963 – à nos jours

(1968, crise de 1977 qui continue, la fin de l'URSS, le programme commun, les politiques de la droite et du Parti Socialiste, la régression).

BULLETIN DE PARTICIPATION



STAGE CHSIC 21-22 NOVEMBRE

« A partir des enseignements de l'Histoire, quel mouvement révolutionnaire construire ? »

Syndicat : _____ **Département :** ____/____/____

Bulletin à renvoyer à la FNIC CGT
case 429 - 93514 Montreuil cedex

NOMBRE DE PARTICIPANTS

PAGE 4 : TRACT « CLEFS EN MAIN » À DIFFUSER MASSIVEMENT



LA GRÈVE

À L'ORDRE DU JOUR !

LE 5 DÉCEMBRE

La réforme des retraites Delevoye est une rupture historique avec le système actuel :

➡ Elle instaure un système à cotisations définies (par points), qui fait dépendre le montant de la retraite, non pas de **droits acquis** au cours de la carrière comme aujourd'hui, mais d'une **valeur de point arbitrairement fixé** au moment du **départ**.

➡ Elle touche surtout les **espérances de vie plus faibles** que la moyenne car c'est cette **moyenne** qui sert de base de calcul pour chaque retraite.

➡ Elle plafonne à 14 % la part de financement des retraites dans le PIB, alors que le pourcentage des retraités **augmente** dans la population.

➡ Elle met **fin aux solidarités** entre les générations, et au sein d'une même génération (maternité, handicap, licenciements, etc.).

La réforme Delevoye implique des **baisses de pensions généralisées**, particulièrement pour les **femmes**. Contrairement aux bobards relayés par les médias, il n'y a pas les « gagnants » et les perdants : **la réforme ne fait que des perdants !**

Face à l'offensive, certaines professions qui ont lutté pour obtenir des **régimes spéciaux**, auraient tendance à préserver un statu quo **corporatiste**.

**MAIS AUCUN RÉGIME SPÉCIAL
N'ARRIVE À LA CHEVILLE DU PROJET CGT EN MATIÈRE DE
RETRAITES !**

**UN PROJET CGT QUI EST LARGEMENT
FINANÇABLE, L'ARGENT EXISTE !**

Nous imaginons-nous en capacité, tous ensemble, de gagner ce projet CGT des retraites ?

Le gouvernement propose des « concertations » pour aménager **à la marge** les détails de sa réforme. Les représentants syndicaux, y compris CGT, de certaines

professions se rendent à ces concertations : **le savez-vous ?**

La FNIC-CGT considère **au contraire** que l'heure n'est **plus au dialogue social**, mais à la **confrontation**. Apeuré par notre possible réaction, Macron veut repousser la mise en place de la réforme **après les municipales : non !** Il doit dire **maintenant** qu'il abandonne cette nouvelle régression !

Il ne faut pas attendre. Nous devons imposer notre propre agenda ! C'est maintenant, **avant** les élections, que nous devons gagner cette bataille.

Certains appels font du 5 décembre une date de possible démarrage d'une **grande lutte** pour rejeter en bloc la réforme Delevoye.

Chaque profession doit s'engager à se mobiliser en interprofessionnel, donc **pas** pour défendre son **pré carré**. La FNIC-CGT, ses syndicats s'engagent également dans le combat à partir du 5 décembre en appelant à la grève.

Dans nos champs professionnels, tous nos syndicats travaillent à interpeller les salariés sur cet enjeu. **Les syndicats de la branche Pétrole envisagent la possibilité d'une grève reconductible à partir du 5 décembre.**

QUE CHACUN SE DÉTERMINE FACE À CE QUI CONSTITUE LE DERNIER ROUND POUR SAUVER NOTRE SÉCURITÉ SOCIALE.

TOUTES AFFAIRES CESSANTES, QUE CHAQUE SALARIÉ SE POSE LA QUESTION DU 5 DÉCEMBRE !

**« S'INDIGNER NE SUFFIT PAS,
IL FAUT S'ENGAGER »**

**ALORS TOUS ENSEMBLE, EN INTERPROFESSIONNEL,
ENGAGEONS NOUS DANS LA BATAILLE**

EN GRÈVE LE 5 DÉCEMBRE